



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).

01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amino Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOU GBO Nanbidou, LAGBEMA Sougla-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie

rosaliezo@yahoo.fr

Université Alassane Ouattara,

KOUAKOU Kouassi Serge

kouakoukouassiserie59@gmail.com

Université Félix Houphouët Boigny,

ALLA Kouadio Augustin

adjoucrou@yahoo.fr

Université Peleforo GON COULIBALY

Soumission : 24/02/2026 Instruction : 26/03/26 Publication : 15/06/2026

RÉSUMÉ

Les barrages hydroélectriques bien qu'étant des équipements favorisant le développement des activités économiques et améliorant les conditions de vie des populations, représentent un site de reproduction des agents pathogènes. En effet, la proximité des populations par rapport à ces infrastructures les expose aux maladies vectorielles. L'objectif de cette étude est de montrer l'impact du barrage hydroélectrique sur la santé de la population riveraine et celle y pratiquant leurs activités économiques. La méthodologie utilisée s'appuie sur une recherche documentaire et une enquête de terrain. Les données recueillies ont été collectées à travers des entretiens auprès des autorités administratives, ainsi que par une enquête par questionnaire auprès des ménages. L'échantillon utilisé se composait de 268 ménages. Les résultats montrent que les chefs de ménages qui pratiquent l'agriculture, la pêche et l'élevage autour du barrage sont les plus exposés aux maladies vectorielles telles que le paludisme. Nous avons enregistré 34,1% cas de paludéens au sein des agriculteurs et 37,3% des pêcheurs atteints paludisme. La proximité du barrage et les activités professionnelles liées à l'eau constituent les principaux déterminants de l'exposition au paludisme à Taabo. Des stratégies de contrôle géographiquement ciblées et adaptées à la saisonnalité de la transmission sont nécessaires pour réduire la morbidité dans les communautés riveraines des barrages hydroélectriques.

Mots clés : activités, paludisme, l'aménagement hydroélectrique, Taabo

ECONOMIC ACTIVITIES AND THE IMPACT OF MALARIA AROUND THE TAABO HYDROELECTRIC DEVELOPMENT

ABSTARCT

Although hydroelectric dams are facilities that promote economic development and improve living conditions for local populations, they also serve as breeding grounds for pathogens. Indeed, the proximity of communities to these structures exposes them to vector-borne diseases. The objective of this study is to demonstrate the impact of hydroelectric dams on the health of the local population and those who carry out economic activities in the area. The methodology employed is based on a literature review and a field survey. Data were collected through interviews with administrative authorities, as well as a household questionnaire survey. The sample consisted of 268 households. The results show that heads of households engaged in agriculture, fishing, and livestock farming around the dam are most exposed to vector-borne diseases such as malaria. We recorded 34.1% of malaria cases among farmers and 37.3% among fishermen. Proximity to the dam and water-related occupational activities are the main determinants of malaria exposure in Taabo. Geographically targeted control strategies adapted to the seasonality of transmission are necessary to reduce morbidity in communities living near hydroelectric dams.

Keywords : activities, malaria, hydroelectric development, Taabo

INTRODUCTION

« La création des barrages hydroélectriques en Côte d'Ivoire remonte au début des années soixante. Elle avait pour objectif d'assurer une indépendance énergétique du pays par le biais de l'hydroélectricité » (Y.G.P. Soro et al, 2022, 1). Aussi s'inscrit-elle dans le cadre d'une volonté politique de réduction des disparités interrégionales, nettement exprimées à partir du premier plan quinquennal (1967-1970).

Au total, sept barrages ont été construits de 1964 à 2017, dont le barrage hydroélectrique de Taabo mis en service en 1979. La réalisation d'un ouvrage hydroélectrique dans une localité constitue un atout dans la mesure où il contribue au développement et à la promotion humaine. Cela, s'effectue à travers la fourniture d'énergie et la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles. Il concourt également au développement d'activités économiques comme, l'agriculture, la pêche et l'élevage. Cependant, malgré les avantages énumérés, les grands ouvrages hydroélectriques constituent des zones de développement d'agents pathogènes responsables de la transmission de nombreuses maladies, telles que le paludisme. En effet, la construction de ces infrastructures, engendre une modification de l'écosystème par la poussée de végétation sur la berge, offrant un abri aux larves. Aussi, sont-elles responsables de la création de gîtes larvaires permanentes à travers la retenue d'eau et les zones d'irrigation annexes qui transforment des environnements parfois secs en zones humides pérennes, permettant aux Anophèles de se reproduire toute l'année.

La localité de Taabo, notre zone d'étude, abrite un barrage hydroélectrique qui fournit de l'électricité aux services et aux ménages. Toutefois, cet ouvrage expose les populations depuis sa création aux maladies vectorielles dont la plus répandue est le paludisme. Située au centre de la Côte d'Ivoire, la Sous-préfecture de Taabo, qui avait une population estimée à environ 2000 habitants en 1977, est passée respectivement de 4 514 habitants en 1988, 13 392 en 1998 pour atteindre 41 912 habitants en 2014. Cette population, enregistre également une forte proportion de morbidité et de mortalité allant jusqu'à 22,5% par an et 48% des consultations (Hôpital Général de Taabo, 2015). Or des actions sont menées par les pouvoirs publics pour endiguer l'évolution de cette pathologie. Cette situation, induit la question suivante : comment le barrage hydroélectrique de Taabo expose-t-il les populations riveraines aux maladies vectorielles ? Répondre à cette interrogation nous conduit à identifier les activités économiques de la population et à montrer les maladies auxquelles elle est exposée.

L'objectif de cette étude est de montrer l'impact du barrage hydroélectrique sur la santé des populations riveraines et celle y pratiquant leurs activités économiques.

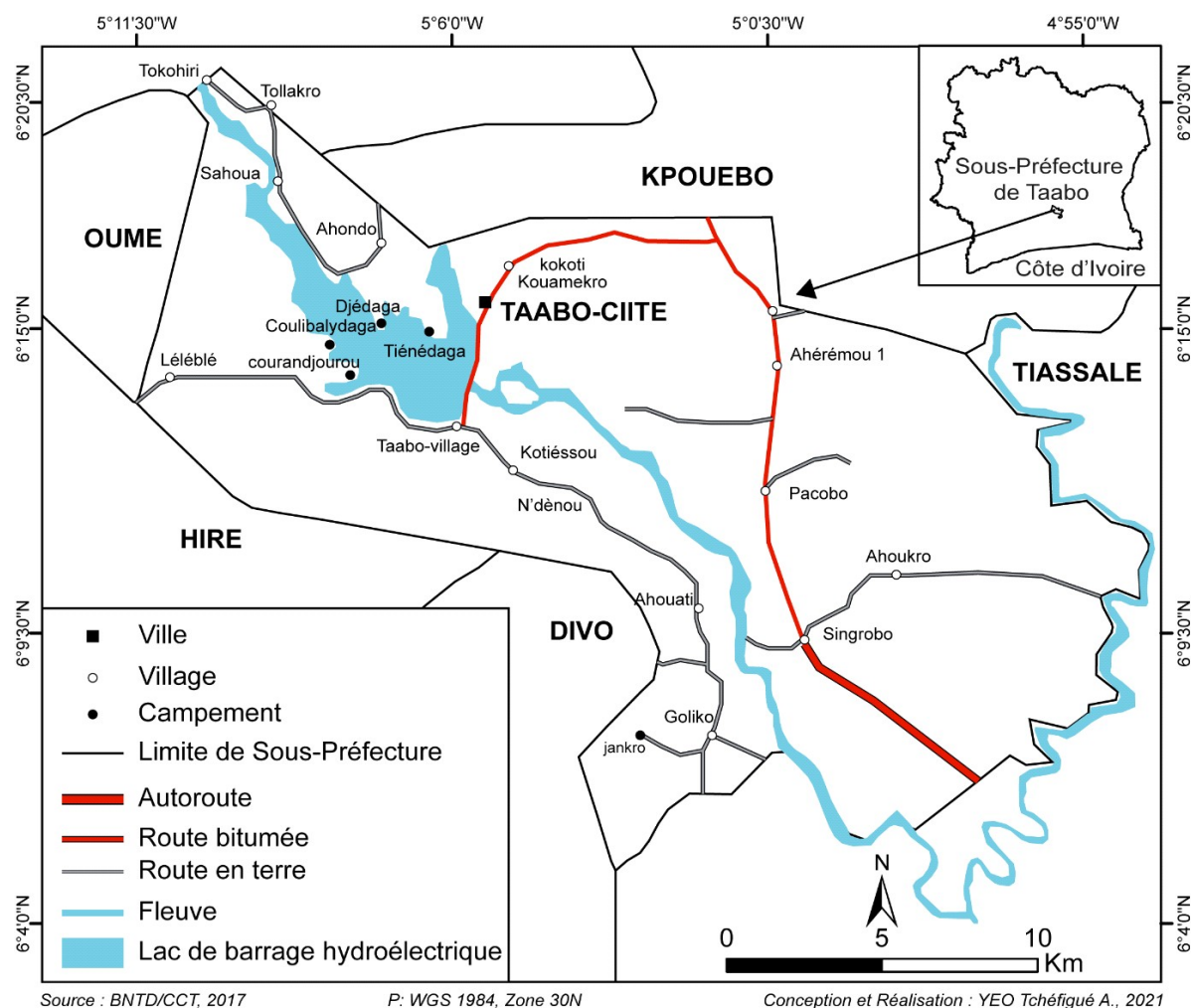
Pour ce faire, l'étude va présenter les activités économiques pratiquées autour du barrage et l'impact sanitaire de celles-ci sur la population active.

1-Matériels et méthodes

1.1-Présentation de la zone d'étude

Situé au centre-sud de la Côte d'Ivoire, la sous-préfecture de Taabo est rattachée à la région de l'Agnéby-Tiassa. Cette région est composée de quatre chefs-lieux de département à savoir Agboville, chef-lieu de région, Tiassalé, Sikensi et Taabo. La sous-préfecture de Taabo, est limitée au Nord par les sous-préfectures de Djékanou et de Kpouèbo, au Sud par les départements de Divo et de Tiassalé, à l'Ouest par les sous-préfectures de Hiré et d'Oumé (figure 1).

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



1.2. Type d'étude et population cible

Une étude transversale a été conduite entre [juin – Aout 2017] auprès des chefs de ménage de quatorze (14) localités de la Sous-préfecture de Taabo. La population cible englobe les ménages résidant dans un rayon oscillant entre zéro et plus de dix kilomètres autour du barrage hydroélectrique.

1.3. Échantillonnage

La taille de l'échantillon a été déterminée par la méthode des quotas proportionnels, basée sur les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014 (Institut National de la Statistique, 2014). Les localités ont été stratifiées en trois zones selon la distance qui les sépare de la digue du barrage : (i) zone fortement exposée (zéro - cinq km) : Kokotikouamékro, Taabo-cité, Taabo-village (n=88 ménages) ; (ii) zone moyennement exposée (cinq - dix km) : Ahondo, Kokiéssou, N'dénou (n=45 ménages) ; et (iii) zone faiblement exposée (>dix km) : Ahérémou deux, Ahouati, Amani-Ménou, Katchénou, Léléblé, Sahoua, Sokrogbo, Tokohiri (n=135 ménages). Au total, 268 chefs de ménage ont été enquêtés (Tableau 1).

Tableau 1 : Proportion des chefs de ménage enquêtés des quatorze (14) localités à partir du recensement de 2014

N°	Localités	Taille de la population selon le RGPH 2014	Nombre de chefs de ménages à enquêter par localités	%
1	Kokotikouamékro	1.696	15	04%
2	Taabo-cité	6.372	41	15%
3	Taabo-village	4.935	32	12%
Ensemble localités exposées (0 - 5 km)		13.003	88	31%
4	Ahondo	2.876	18	07%
5	Kotiessou	2.262	11	06%
6	N'dènou	2.499	16	06%
Ensemble localités moyennement exposées (5 - 10 km)		7.637	45	19%
Ensemble secteur communal		20.640	133	50%
7	Ahérérou 2	2.055	13	05%
8	Ahouti	1.857	12	04%
9	Amani-Ménou	4.729	30	11%
10	Katchènou	915	06	02%
11	Léléblé	.300	34	13%
12	Sahoua	1.496	10	03%
13	Sokrogbo	1.911	11	04%
14	Tokohiri	3.099	19	08%
Ensemble localités non exposées (> 10 km)		21.272	135	50%
Total		41.912	268	100%

Source : (INS, 2014)

1.4. Collecte des données

1.4.1. Recherche documentaire

Une revue de la littérature scientifique a été réalisée pour contextualiser l'impact des aménagements hydroélectriques sur la santé des populations riveraines notamment le paludisme. Les données secondaires provenant de l'Hôpital Général de Taabo et de l'Institut National de la Statistique (INS, 2014) ont également été consultées.

1.4.2. Enquête de terrain

Les données primaires ont été collectées à l'aide d'un questionnaire structuré administré en face-à-face auprès des chefs de ménage. Développé avec le logiciel Phinx, le questionnaire comprenait quatre sections : caractéristiques sociodémographiques, caractéristiques économiques, historique du paludisme, pratiques liées à l'eau. Les coordonnées géographiques des ménages ont été enregistrées à l'aide d'un téléphone portable équipé d'un GPS (VIVO) pour calculer les distances par rapport à la digue du barrage. Des entretiens semi-structurés ont été aussi réalisés avec les autorités administratives et sanitaires locales pour compléter les données quantitatives.

1.5. Variables et indicateurs

Les principales variables dépendantes étudiées sont : (i) la prévalence déclarée du paludisme dans le ménage, et (ii) la saison de la survenue des cas (saison sèche, saison humide, toute l'année). Les variables indépendantes incluent : (i) la distance qui sépare le ménage du barrage (zéro-cinq km, cinq-dix km, >dix km) ; (ii) l'activité professionnelle du chef de ménage (pêcheur, agriculteur, pêcheur-agriculteur, autres) ; (iii) le sexe et l'âge des personnes affectées ; ont été relevés pour quantifier l'interaction entre la proximité du barrage et la prévalence de la maladie.

1.6. Analyse des données

Les données collectées ont été saisies et analysées à l'aide du logiciel Sphinx millenium 14.5. L'analyse statistique descriptive a été réalisée pour caractériser la population de la zone d'étude et calculer les prévalences du paludisme selon les différentes strates. Les proportions ont été exprimées en pourcentages et présentées sous la forme de tableaux et de figures.

2-Résultats

2.1. Les activités pratiquées autour du barrage de Taabo

L'aménagement hydroélectrique est favorable à la pratique de plusieurs activités économiques comme l'agriculture, la pêche et l'élevage.

2.1.1. La présence du barrage favorable au développement de cultures maraichères contre saison

Les cultures maraichères contre-saison occupent une place prépondérante autour du barrage. Elles sont pratiquées par des exploitants agricoles allochtones. Mais aujourd'hui, elles sont adoptées par les populations autochtones qui les trouvent très lucratives. La photo 1 montre sur le même espace la culture du chou.

Photo 1 : Culture du chou autour du barrage



Image : (KOUAKOU, 2017)

La photo 1 présente des cultures maraichères autour du barrage. En effet, les alentours du barrage ont toujours été verdoyants et propices à ce type de culture qui utilise des intrants pour un meilleur rendement. En saisons des pluies, ces substances sont conduites irrémédiablement dans les eaux du barrage. Ces zones sont les lieux privilégiés des moustiques, des moucheron et d'autres insectes pour leur reproduction.

En effet, avec les effets de la récession pluviométrique et la rareté des espaces agricoles, les plateaux sont abandonnés au profit des zones humides contiguës au barrage. Ces endroits abritent des friches de forestières où l'on cultive aussi des cultures de rentes, comme le cacao (photo 2). Les exploitants agricoles utilisent pour la culture du maraîcher des produits phytosanitaires. Ces produits entraînent la dégradation de l'environnement, et impactent par ricochet la santé des exploitants agricoles et celle des populations riveraines du barrage. Aussi, une des raisons de cette présence massive des exploitants agricoles autour du barrage, est la récession pluviométrique.

Photo 2 : Plantation de cacaoyers associée aux bananiers



Image : (KOUAKOU, 2017)

La photo 2 montre une nouvelle plantation de cacao dans la périphérie du barrage. À l'issue de nos enquêtes auprès des chefs de ménage, on note 80,3% des enquêtés pratique la cacaoculture, 18% pour le palmier à huile quand 11% exerce dans le domaine de l'hévéaculture. Parallèlement, aux cultures de rentes des cultures vivrières comme l'igname et la banane plantain sont en plein essor. L'igname est cultivée par 98,5% de cette même population. Cette culture vivrière constitue l'aliment de base des sous-groupes Baoulé, « Souamlin » et « N'gban » qui vivent dans la Sous-préfecture de Taabo.

2.1.2. Zones de débarquement après l'activité de pêche

La pratique de la pêche s'est intensifiée depuis la création du barrage. Il y eu ainsi, la création d'un débarcadère, que nous pouvons observer sur la photo 3.

Photo 3 : Acheteuse de poisson attendant les pêcheurs sur la rive du barrage



Image : (KOUAKOU, 2017)

Cette photo 3 montre une femme qui attend sur le rivage l'arrivée des pêcheurs pour se procurer du poisson. Elle s'y retrouve avec son nouveau-né qui est encore plus vulnérable aux piqûres des différents agents pathogènes. En dehors de ces zones de débarquement de fortune, la municipalité a construit un débarcadère moderne. Malheureusement celui-ci est très peu fréquenté. Pourtant, les autorités communales l'ont édifié pour préserver la qualité des poissons après leur sortie des eaux et surtout mettre à la disposition des clients des produits halieutiques de très bonne qualité. La fréquentation de ces zones expose la population au risque du paludisme.

2.1.3. L'élevage de bœufs, une activité non négligeable autour du barrage

Dans tous les villages, l'élevage est pratiqué de façon traditionnelle. On note l'élevage de caprins, de porcins et de volailles. La population vend quelquefois ces animaux pour combler ses besoins financiers. Aujourd'hui, de nombreuses zones autour du barrage accueillent des troupeaux de bœufs (photo 4).

Photo 4 : Troupeau de bœufs s'abreuvant dans les eaux du barrage



Image : (Zohouré, 2025)

Cette prise de vue témoigne de la présence des bœufs dans les environs du barrage. Ces animaux côtoient le quotidien des hommes. Avec un dénombrement de 55 bœufs en 1980, on en a recensé 576 en 2017 (Direction des Eaux et Forêts de Taabo, 2017), La présence de ces bœufs a été renforcée par celle du Ranch de feu Philippe YACE, ex-Président du Conseil Économique et Social à Kotiessou. Ces bêtes de plus en plus nombreuses se dirigent vers le barrage. Le bétail se sert non seulement des herbes pour se nourrir mais aussi de l'eau du barrage pour s'abreuver. Cette pratique de l'élevage de gros bétail intensif autour du barrage peut influencer et intensifier l'épidémiologie. Aussi, les déchets des animaux polluent l'air par des odeurs pestilentielles qu'ils dégagent. Toutes ces activités décrites qui se développent autour du barrage contribuent à l'amélioration des conditions de vie financières des populations. Cependant, la présence permanente de la population autour du barrage pour ses activités, les expose aux maladies vectorielles telles que le paludisme.

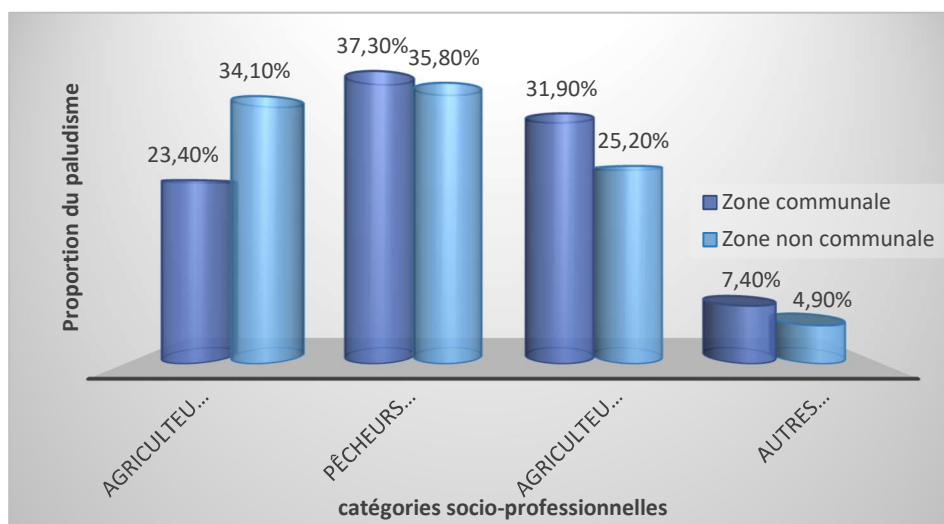
2.2. Incidence du paludisme au sein de la population en activité autour du barrage

Le paludisme représente la première cause de consultation dans la localité de Taabo. En effet, selon les données des centres de santé de Taabo, le paludisme touche 22,5% de la population totale de la zone d'enquête.

Les enfants de moins de cinq ans représentent 46 % de la morbidité du paludisme. Aussi, les consultations ont montré que 45 % des hospitalisations sont causées par le paludisme. Il est aussi la cause de 28 % des absences en milieu scolaire pour les enfants en âge d'aller à l'école. Aussi, 32% des femmes qui fréquentent le barrage ont été victimes du paludisme.

En effet, il s'agit d'une catégorie de femmes qui se rendent régulièrement sur les rives du barrage pour s'approvisionner en poisson. Durant nos périodes d'investigation, nous avons interrogé les éleveurs qui nous ont signifié qu'ils ont été victime du paludisme, des maladies diarrhéiques, de la bilharziose. Le paludisme a été à 100% cité par les éleveurs (Figure 2).

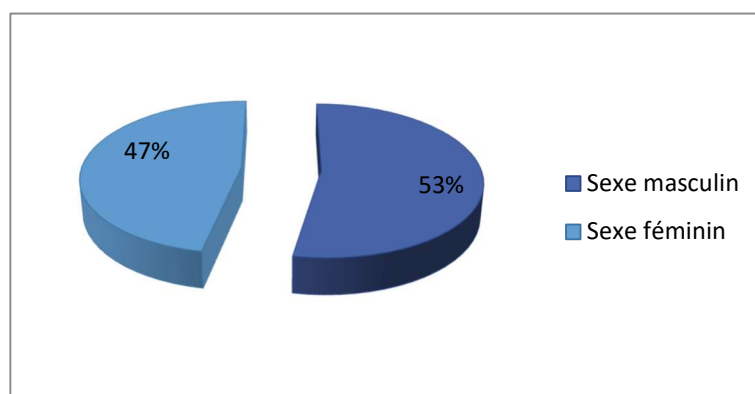
Figure 2 : Proportion des malades du paludisme en fonction des catégories socio-professionnelles



Source : (KOUAKOU, 2017)

La figure 2, montre que la population exerçant l'activité de pêche est plus importante que celle pratiquant l'agriculture dans la zone communale. Cela s'explique par le fait que cette zone est proche du barrage. Nous y avons enregistré 37,3% des pêcheurs qui ont développé le paludisme. En zone non communale, les agriculteurs sont les acteurs le plus nombreux. Nous avons pu y enregistrer 34,1% de cas de paludisme. Il est important de noter que les hommes sont les plus exposés au paludisme, en raison de leur présence permanente dans les alentours du barrage pour la pratique de leurs activités (figure 3).

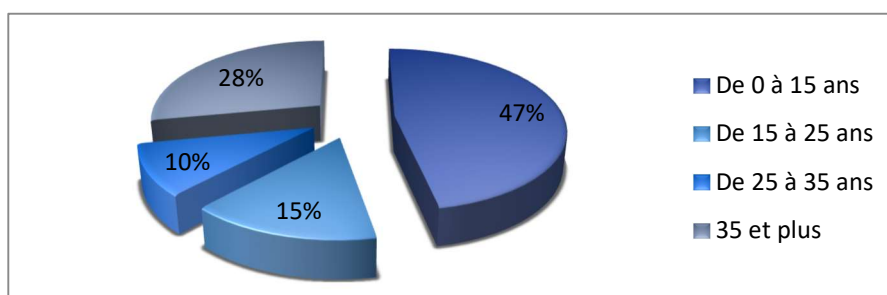
Figure 3 : Répartition des malades du paludisme selon le sexe



Source : (KOUAKOU, 2017)

Selon cette figure 3, l'on note 53% des hommes qui ont été malades du paludisme contre 47% des femmes au cours des cinq mois précédant notre passage. Aussi ce sont les enfants de zéro à 15 ans qui sont les plus vulnérables (figure 4).

Figure 4 : répartition des malades atteints du paludisme selon des tranches d'âge



Source : (KOUAKOU, 2017)

Selon la figure 4, les enfants dont l'âge est compris entre zéro et 15 ans représentent la proportion la plus importante des cas du paludisme avec 47%. Les personnes ayant 35 ans et plus représentent 28% des cas. Cela peut s'expliquer par le fait que les personnes de cette tranche d'âge, sont celles qui exercent leurs activités (l'agriculture et la pêche) autour du barrage. Cette tranche d'âge enregistre un taux élevé de malades car les 65% d'entre elle fréquentent les rives du barrage.

Discussion

L'étude a révélé qu'il y a une recrudescence du paludisme au sein des populations au fur et à mesure que l'on s'approche du barrage ; 28,1% en zone non communale contre 71,9 dans le secteur communal. IL constitue alors un problème majeur de santé et de développement dans la Sous-préfecture de Taabo. Cette recrudescence du paludisme autour des eaux du barrage, lieu où pullulent les moustiques (anophèles), s'explique par le fait que depuis sa création, les activités agricoles, pastorales et de pêche s'y sont développées. Les résultats sont en accord avec plusieurs écrits qui ont montré que le paludisme est une maladie transmise par les piqûres de moustiques. Aussi, le barrage de Taabo constitue un réceptacle d'agents pathogènes responsables du paludisme. En dehors du paludisme diverses maladies liées à l'eau peuvent prendre de l'ampleur. C'est pourquoi, d'après G.Parent et al (2002, 2) : « *là où va l'eau, la maladie la suit* ». Particulièrement pour le paludisme, les cas sont légion en Afrique, surtout en Afrique Subsaharienne. En effet, selon A., Fondjo, et al (2001, 132), au Cameroun, l'incidence du paludisme dans les pays en voie de développement en Afrique subsaharienne a connu une flambée après la construction des petits ou grands barrages. Il est aussi la première des endémies pour lesquelles l'humanité paye un lourd tribut. Chaque année, environ 300 à 500 millions de nouveaux cas sont enregistrés. Au Burkina-Faso, selon les travaux de J.N., Poda (2007, 39), dans les vallées de la Volta, après la création des barrages hydroagricoles, les localités environnantes ont enregistré une forte flambée des cas de paludisme. Par ailleurs, il ajoute aussi que plus de deux milliards de personnes vivent dans des régions où le risque de paludisme existe et menace 40% de la population mondiale dans plus de 90 pays où les populations sont proches d'un cours d'eau ou d'une retenue d'eau. C'est à juste titre que P., Tuo (2013, 126), atteste que l'infestation palustre figure parmi les premières causes de consultation. Le climat chaud et à la fois humide reste favorable à la mise en place des gîtes larvaires responsables de la survenue de cette maladie.

L'étude a aussi démontré qu'auprès des chefs de ménage dans la sous-préfecture de Taabo, le paludisme se contracte à tout moment. Cependant, il y a une recrudescence en saison de pluies. Cette maladie sévit dans le monde intertropical. Ainsi, des recherches comme celles de (V.T., N'guyen, 2015, 56), sur le changement climatique et la santé en Inde ont montré un accroissement des risques de transmission du paludisme. Cette observation de climats chauds et humides d'Afrique s'applique à la Côte d'Ivoire et particulièrement dans la Sous-préfecture de Taabo où les cas de paludisme sont fréquents à 49,6% en saison humide et 32,5% en saison sèche.

Ce qui veut dire que le paludisme sévit fréquemment en saison de pluie. Notre étude a montré qu'il y a une diminution du paludisme en saison sèche. Ce que confirme les travaux de J.N., Poda, (2007 19) qui stipule que la saison sèche limite la prolifération des anophèles par la réduction du nombre des gîtes mais, les variations climatiques jouent donc un rôle dans la dynamique de cette pathologie, ce qui est corroboré par diverses études.

En effet, selon une étude de G.H., Mazou, (2017, 1), la variation climatique, caractérisée par l'augmentation de la température moyenne journalière et le changement des saisons accentue l'incidence du paludisme au cours de ces dernières années. Selon une étude de C.M, Glasser et A., Gomes (2002, p 9), en cette période les conditions de température et d'humidité sont favorables à une bonne survie des moustiques adultes. Les travaux de N., Vernazza-Licht et al (2010) et de B., Mondet et al, (2005, 4) ont montré aussi que lorsque les saisons changent la survenue du paludisme devient un problème de santé. Cette température humide est favorable à une bonne survie des moustiques adultes et des vecteurs dont les gîtes larvaires sont mis en eau par les précipitations ou en créant les conditions propices à leur prolifération. Sur la même thématique, pour L, Jauze, (2011, 8), en climat plus chaud, les moustiques femelles adultes digèrent plus rapidement le sang et s'alimentent plus fréquemment, ce qui augmente l'intensité de la transmission. Aussi, selon une étude de C., Christian (2019, 31), l'impact de la température et de l'humidité favorise la prévalence de nombreuses maladies infectieuses. Il s'en suit une modification de la distribution géographique et temporelle de multiples maladies infectieuses principalement, les zoonoses transmises par les vecteurs, l'eau, les sols, les animaux domestiques ou sauvages

Par ailleurs, les conditions climatiques associées à la saturation foncière et à la diminution de la disponibilité des lopins de terres sont souvent des déterminants qui orientent les populations agricoles vers une mobilisation des ressources en eau à travers le barrage. Ce dernier attire donc de nombreuses populations humaines souvent exposées aux parasites, qui peuvent favoriser le développement durable des activités de production de la région mais également créer des conditions propices au contact de l'homme avec l'eau (Samé-Ekobo et al, 2001, 37). Tout ceci crée les conditions favorables à la survenue du paludisme qui devient un problème de santé car plusieurs personnes sont exposées ou contractent la maladie C'est la raison pour laquelle B., Moissonnier (2014, 10) affirme qu'entre 1,5 à 3 millions de cas et environ 600 000 décès par an sont dus au parasite du genre Plasmodium (vivax, falciparum...), transporté dans la salive des moustiques femelles du genre anophèle qui se reproduisent en ambiance chaude et humide. Il ajoute aussi que le Plasmodium falciparum responsable du paludisme en 30 jours se développant à une température variant de 20°C à 28°C (températures semblables à celles de la Sous-préfecture de Taabo) peut augmenter la prévalence des zones déjà impaludées.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il ressort que les activités économiques pratiquées par les chefs de ménages sont l'agriculture, la pêche et l'activité pastorale. Toutes ces activités se localisent autour du barrage hydroélectrique. Cependant, leurs activités les exposent aux piqûres des agents pathogènes qui s'y développent. Ils sont ainsi victimes du paludisme qui figure parmi les maladies endémiques après la création des barrages en Afrique. Les conditions climatiques à la fois chaudes et humides sont les principaux facteurs de sa survenue. En Côte d'Ivoire et particulièrement dans la Sous-préfecture de Taabo, la survenue du paludisme n'est pas nouvelle. Cette survenue dépend du climat et de la présence du barrage. Ainsi, après un passage en revue de 268 chefs de ménage dans cette circonscription administrative, il ressort que les acteurs opérant dans la pêche sont les plus exposés avec 37,3% de cas de paludisme au sein de cette catégorie professionnelle. Il est également établi que ces personnes vivent dans les environs immédiats du lac, lieu de prédilection des moustiques, ce qui les expose plus.

Références Bibliographiques

- CHIDIAC Christian, 2019, *Maladies vectorielles au XXI^e siècle Changement Climatique et Maladies Infectieuses*, Université Claude Bernard Lyon1 - UFR Lyon Sud Charles Mérieux HCL – GHN – Hôpital de la Croix Rousse, p 57
- COULIBALY Moussa, 2016, *Dégradation de l'environnement et risques sanitaires dans le haut Sassandra : cas de la ville de Dalao*, thèse de doctorat, Université Felix Houphouët Boigny, 334p
- Famory Moussa, 2010, *Étude de la saisonnalité du paludisme à Plasmodium falciparum en milieu urbain de Bamako*, thèse en faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie Université de Bamako, 125p
- GLASSER Carmen Moreno et GOMES Almério de Castro, 2002, « Climate sobreposição da distribuição de Aedes aegypti e Aedes albopictus na infestação do Estado de Sao Paulo ». Rev. Sartde Prtblica, pp 166-172.
- JAUZE Laurent, ARNOUX Stéphane et BAGNY Leïla, 2011, « Impacts des changements climatiques sur les arboviroses dans une île tropicale en développement (Mayotte) », article, in Vertigo, pp21
- MAZOU Gnazegbo Hilaire, 2017, « Changement Climatique Et Paludisme En Côte d'Ivoire : Représentations Sociales Et Connaissance, des Populations d'Adjéyaokro » in, European Scientific Journal September 2017 edition Vol.13, No.26, pp110-121
- MOISSONNIER Bernard, 2014, « Changements climatiques et Santé, Agence Régionale de Santé, », In Provenance-Alpes Côte d'Azur, 24p
- MONDET Bernard, SEYLER Thomas, SALEM Gérard et GONZALEZ Jean Paul, 2010, « l'étude des risques sanitaires liés à l'eau dans l'environnement urbain ; l'exemple de la ville de Chennai, » in Inde du sud, IRD, 20 p.
- NGUYEN Van Thie, 2015 : *Aménagements hydroélectriques et conséquences environnementales dans le Nord du Vietnam*, Thèse unique de doctorat en Géographie et Aménagement, Université de Toulouse, 306 p.
- PARENT Gérard, PODA Jean Noël, ZAGRE Noël, KAMBIRE Roger, 1999: « Les hydro-aménagements risquent-ils d'être néfastes pour la santé et l'état nutritionnel des populations en Afrique ». Institut de Recherche en Sciences de la Santé/ CNRST, 7 p
- PODA Jean Noel, 2007, *Les maladies liées à l'eau dans le bassin de la Volta: état des lieux et perspectives* Project Report No 4. IRD, Institut de Recherche en Sciences de la Santé, Ouagadougou, Burkina Faso, 88p
- SAME-Ékobo Albert, FONDJO Étienne et ÉOUZAN Jean-Pierre, 2001, *Grands travaux et maladies à vecteurs au Cameroun : impact des aménagements ruraux et urbains sur le paludisme et autres maladies à vecteurs*, Cameroun, éd. IRD, 221p.
- SORO Ya Gnminhny Pulchérie, TOURE Mamoutou et AKA Assalé Félix, 2022 « L'impact du barrage hydroélectrique de Soubré dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire », article, Université Félix Houphouët Boigny, 21 p
- TUO Péga, 2013, *Approche géographique de la méningite et du paludisme dans le Nord ivoirien : Le cas de Korhogo*, Thèse unique de Doctorat, Université Felix Houphouët Boigny, 323 p.
- VERNAZZA-LICHT Nicole, GRUENNAIS Marc-Éric, BLEY Daniel, 2010: « Les relations environnement/santé- un champ de réflexion et d'implication pour les sciences sociale » Sociétés, environnements, santé, www.ird.fr : www.ecologie-humaine.eu, pp.19-29, Collection Objectifs Sud, 16 p.